Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-212202188-20260921-2026_068-DE

COMMUNE DE PLOUGRESCANT
CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 21 SEPTEMBRE 2026

DATE DE CONVOCATION : 15/09/2026 MEMBRES EN EXERCICE : 15 MEMBRES

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGRESCANT légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle du Conseil, sous la présidence de Didier AUZOU, Maire.

PRÉSENTS (14) : Didier AUZOU, Anne LE COADOU, Xavier de ROQUEFEUIL, Jacqueline DRONIOU, Pascal LEMESLE, Alain LE KER, Philippe LE SAINT, Didier REMOISSONNET, Magali LEMOINE, Franck MISUK, Magali TOCQUER, Margaux DESCLOZEAUX, Fanny LANDEMAINE, Gilbert DRESCHER

ABSENT (1) : Donaïg LE DÛ, donne pouvoir à Gilbert DRESCHER

Secrétaire de Séance : Alain LE KER

FINANCES - BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°1
Délibération 2026_068

Suite au vote du Budget Primitif 2026 du budget principal de la commune, il y a lieu d'effectuer quelques ajustements au niveau de la section Fonctionnement, comme suit :

FONCTIONNEMENT							
DÉPENSES				RECETTES			
Chapitre	Compte	Contenu du Compte	Montant	Chapitre	Compte	Contenu du Compte	Montant
011	60636	vêtements professionnels	1 600.00 €	013	6419	remboursements arrêts maladie	8 000.00 €
011	623	relations publiques - TY KER FEST	4 176.00 €	73	73223	TADE au forfait	-61 411.00 €
	623	relations publiques - Mon Village	1 404.00 €	731	73123	TADE au réel	91 691.00 €
012	6218	autre personnel extérieur	30 000.00 €				
65	65315	formation des Élus	1 100.00 €				
		TOTAL DÉPENSES	38 280.00 €			TOTAL RECETTES	38 280.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE cette Décision Modificative N°1 du Budget Principal de la commune pour l'année 2026,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,
Didier AUZOU.

Le Secrétaire de séance,
Alain LE KER.

MAIRIE DE PLOUGRESCANT (Côtes d'Armor)